



LA FEUILLE: **MOVENTO®**, un nouvel insecticide contre les cochenilles des agrumes

C'est un insecticide à base de **spirotetramat** (100 g/L) récemment homologué sur agrumes pour lutter **contre les cochenilles**.

Il est autorisé en France depuis le 17/06/2011 (N°AMM 2110086).

Comment utiliser le Movento® ?

Le traitement doit toujours se faire après la floraison.

Sa dose d'utilisation est de 1,9 L/Ha c'est-à-dire : **0,19 L/HL**

pour un mouillage de 1000 L/Ha.

Son utilisation est limitée à 2 applications par an.

Le délai avant récolte est de 21 jours.

Son mode d'action :

Entièrement systémique, il circule via le phloème et le xylème (voie descendante et ascendante de la plante) au sein de tous les tissus végétaux (racines et feuilles, y compris les nouvelles pousses).

C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire de réaliser un mouillage à haut volume (1000 L/Ha sont suffisants sur agrumes).

Il agit par ingestion sur les insectes piqueurs-suceurs aux stades larvaires.

De par sa systémie :

Il a une très faible action de choc, ses effets ne seront visibles que 7 à 10 jours après son application.

Les essais ont montré qu'il n'a pas de toxicité directe sur les principaux insectes auxiliaires (Aphytis, Chilochorus....).

La durée de protection du verger est supérieure à 4 semaines et peut aller jusqu'à 8 semaines (Essais Espagne et Turquie).



Attention ce produit est **toxique pour les abeilles** – Il est recommandé d'éliminer les adventices à fleurs avant l'intervention.



Le Movento® est à **manipuler avec des gants**. C'est un produit de classe Xn et N (Nocif et dangereux pour l'environnement)